

son instruction religieuse et l'admettre dans le sein de l'Eglise Romaine.

L'année suivante il se rendit à Rome, y étudia la théologie et fut ordonné prêtre.

Je vous invite, Monsieur, continua le catholique, à peser sérieusement les raisons qui ont amené la conversion de ce jeune homme ; elles vous paraîtront tellement fortes, tellement solides que vous ne serez plus étonné de vous trouver au nombre des hérétiques, et que vous ne pourrez pas, sans mauvaise volonté, vous empêcher de devenir sinon prêtre, du moins catholique.

— « Monsieur, lui dit le protestant, je vois que vos arguments méritent, au moins, sérieuse considération. Le fait est que chez nous l'unité de croyance est impossible ; chacun se forme sa religion et sa foi comme bon lui semble et personne n'a rien à dire ; évêques, ministres, tous doivent reconnaître à chaque individu le droit de penser autrement qu'eux en matière religieuse et même de devenir athée ou catholique romain, si cela lui plaît ; il n'y a aucune autorité qui puisse lui dire d'une manière absolue : *Vous vous trompez certainement ; vous êtes dans l'erreur* ; car pour parler avec cette assurance, il faut compter sur les promesses divines et être sûr d'avoir avec soi la vérité. — »

« Un autre fait que j'ai constaté, c'est qu'il y